

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN
 JEUDI 02 JUIN 2022 – CITE DU VEGETAL – VALREAS**

L'an deux mille vingt-deux et le deux juin à 18 heures 30, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le 25 mai 2022 par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Cité du Végétal à Valréas, (84600), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du deuxième trimestre, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël ARRIGONI, premier Vice-Président, pour le Président empêché.

Conseillers titulaires présents	28
Conseillers suppléants présents	1
Absents	2
Excusés	15
Pouvoirs	13
Votants	42

TITULAIRES PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
CHAMBERT G. FERRIGNO R. GUION MILESI A. LASCOMBES C. LO MANTO MP. MERY C. MIGNET M. PEYRON MC. ROBERT C.	ARRIGONI JN. BARTHELEMY C. BESSON D. BLANC JL. DOUTRES B. GIGONDAN J. GUY M. MARTIN JL. MAZEL JP. MERY P.	PERRIN N. PERTEK J. PREVOST J. ROUSSIN JM. VALAYER PA. VALLE B. VAUTENIN C. VIAL G. VIGNE F.
SUPPLEANTS PRESENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
CARMON F.		
ABSENTS EXCUSES		
MESDAMES	MESSIEURS	
AYME V. CHEVALIER L. CHEYRON DESLYS C. GENESTON S. HILAIRE C. MALLET D. SERVAN M.	ADRIEN P. BERARD P. BODIN JL. DURIEUX B. FAGARD J. FAU C. PACE L. SAYN P.	
ABSENTS		
MESDAMES	MESSIEURS	
TESTUD-ROBERT C.	GROSSET JM.	

POUVOIRS

M. BLANC JL. avait le pouvoir de M. ADRIEN P.
 M. VALAYER PA. avait le pouvoir de Mme AYME V.
 M. ARRIGONI JN. avait le pouvoir de BERARD P.
 Mme CHAMBERT G. avait le pouvoir de Mme CHEVALIER L.
 M. PERRIN N. avait le pouvoir de Mme CHEYRON-DESLYS C.
 Mme LO MANTO MP. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.
 M. GUY M. avait le pouvoir de M. FAU C.
 Mme MERY C. avait le pouvoir de Mme GENESTON S.
 M. VAUTENIN C. avait le pouvoir de Mme HILAIRE C.
 M. ROUSSIN JM. avait le pouvoir de Mme MALLET D.
 M. VIGNE F. avait le pouvoir de M. PACE L.
 M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de M. SAYN P.
 Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme SERVAN M.

DIVERS

19h15 : M. BLANC JL. quitte la séance à l'issue de la délibération n°2022-51 : **40 votants.**

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
JN. ARRIGONI		Approbation du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 14 avril 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-48	Convention constitutive d'un groupement de commandes – Travaux de voirie – Validation.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-49	Ressources Humaines – Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité – Fonction : Gardien.ne de déchèteries, du 30 mai 2022 au 30 septembre 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-50	Ressources Humaines - Complément à la délibération n°2022-03 du 23 février 2022 - Poste de Conseiller Numérique.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-51	Ressources Humaines - Promotion et valorisation des parcours - Avancement de grade 2022 - Création d'un emploi permanent à temps non-complet (32 heures hebdomadaires) au grade d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure, à compter du 1er août 2022.	<i>Unanimité</i>

JN. ARRIGONI	2022-52	Budget Général - Décision modificative n°1.	<i>Pour : 32 Contre : 7 Abstention(s) : 1</i>
JN. ARRIGONI	2022-53	Développement Durable – Déploiement de collecte des déchets en points d’apport volontaire sur l’ensemble du territoire – Amortissement.	<i>Pour : 32 Contre : 7 Abstention(s) : 1</i>
MP. LO MANTO	2022-54	Compétence Tourisme – Demande de renouvellement du classement en commune touristique de la Commune de Grignan – Conditions d’instruction du dossier.	<i>Unanimité</i>
MP. LO MANTO	2022-55	Soutien à la production de logements locatifs publics sociaux 2022 – Convention de partenariat entre le Département de la Drôme, la Commune de Taulignan et la Communauté de Communes – Approbation.	<i>Unanimité</i>
PA. VALAYER	2022-56	Modification statutaire par extension du périmètre du Syndicat des Portes de Provence – Adhésion de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.	<i>Pour : 39 Contre : 0 Abstention(s) : 1</i>
PA. VALAYER	2022-57	Acquisition d’équipements de pré-collecte de déchets ménagers et assimilés dans le cadre de la création de points d’apport volontaire – Phase opérationnelle n°2 – Demande de subvention auprès de l’Etat (DETR 2022) dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique – Modification du plan de financement.	<i>Unanimité</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 19H30